C.E.R.A.

120, rue de Javel 75015 PARIS Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris **AUDITEURS & CONSEILS ASSOCIES SA**

NEXIA International
33, rue Daru
75008 PARIS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

SOCIETE D'APPLICATIONS TECHNOLOGIQUES D'IMAGERIE MICRO-ONDE « SATIMO »

Société Anonyme au capital de 691 041 € Siège social : 17, Avenue de Norvège, 91140 VILLEBON SUR YVETTE RCS EVRY : 340 342 153

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SATIMO SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR'LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Faits marquants de l'exercice » de l'annexe concernant l'apport partiel d'actif de l'activité industrielle à la société SATIMO INDUSTRIES SAS, dont les incidences ont été mentionnées dans le point « 3. Notes sur le bilan » de cette même annexe.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « 2.4 Immobilisations financières » de l'annexe expose les principes et les méthodes comptables relatifs à l'approche retenue par votre société pour le suivi de la valeur des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des estimations réalisées par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue et nous nous sommes assurés de sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 15 juin 2009

Les Commissaires aux comptes

Représentée par Daniel BUCHOUX **AUDITEURS & CONSEILS ASSOCIES SA**

NEXIA International Représentée par Olivier LELONG

_	,	
(1)	BILAN—	ACTI

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts) de l'entreprise : GROUPE SATIMO

Duráa da	Payaroica	evarimée en	nombre de mois*	

EBP Informatique 2009

let EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

	_	ation de l'entreprise : GROUPE SATIMO				Date	e l'exercice exprimée de l		ce précédent* 11/2
		SIRET*					Since do .		Néant []*
							Exercice N clos le	018	N-! 3 1 0 3 2 0 0
				Brut	A	mortissements, provisions	Net 3		Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA	1					
T.,	Ī	Frais d'établissement*	AB		АC				
ORPORELLES	-	rais de développement *	CX	849 823	CQ	521 994	327	829	3 718 93
CORPO	-	Concessions, brevets et droits similaires	AF	54 523	ΑG	31 459		065	178 34
NO SNO	-	Fonds commercial (1)	ΛП	24 222	ΑI	31 133			3 458 54
HLISAT		Autres immobilisations incorporelles	AJ	31 111	AK		31	111	31. 11
MANOBILISA		Avances et acomptes sur immobilisa-	AL -	21 111	AM		31		
-	1	ions incorporelles Ferrains	AN -		10				
SE *		Constructions	AP _		AQ				
BILIS	1	nstallations techniques, matériel	AR	F26, 404	AS	513 749	1.0	655	543 58
ACTIF IMMOBILISE	9	et outillage industriels Autres immobilisations corporelles	AT	526 404	ΑU			901	277 6:
TIFI	1			113 280	AW	96 379	10	901	211 0.
AC	-	Immobilisations en cours	AV -		AY				
-		Avances et acomptes Participations évaluées selon	AX CS		СТ				-
, t, d, t	الق	la méthode de mise en équivalence	-		cv				20.4
1	ž –	Autres participations	CU ~	29 707 172	-		29 707	172	30 4
	£ -	Créances rattachées à des participations	ВВ		BC BE				
	LISATI	Autres titres immobilisés	BD -		1				
	Ž)-	Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières*	BU	125 437	BI			437	162 9
	-	TOTAL (II)	1	31 407 751	1	1 100 001	30 244		8 401 5
	-	Matières premières, approvisionnements	BL	783 770	1		783	770	1 754 7
		En cours de production de biens	BN		ВО			·	
0	STOCKS.	En cours de production de services	BP		BQ				
	"	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			·-····································	734 0
ACTIF CIRCULANT		Marchandises	ВТ		BU				
CIRC		Avances et acomptes versés sur commandes	BV.		BW				
Clif	SE	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 597 424	BY	258 134	5 339	290	16 495 0
	CREANCES	Autres créances (3)	BZ	5 677 267	СА		5 677	267	2 500 6
		Capital souscrit et appelé, non versé	СВ		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	599 961	CE		599	961	28 1
	ΔÍ	Disponibilités	CF	3 147 205	cc		3 147	205	292 7
		Charges constatées d'avance (3)*	Сн	46 760) CI		4 (760	138 9
	<u>,</u>	TOTAL (III	cı	15 852 386	; Ch	258 134	15 594	252	21 944 4
otes.	régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV	cw						
Comptes	regula	Primes de remboursement des obligations (V) CM		_				
	de 1	Ecarts de conversion actif * (VI) CN						
	}	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI	co	47 260 13	7 1.4	1 421 715	45 838	3 422	30 345 9
Ren	ıvaı	is ; (1) Dont dron au bail :		(2) Part à moins d'un an des ittunobilisations financières nettes	CI				
		de réserve Immobilisations			ocks	<u></u>		éances	

[•] Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice nº 2032

Formulaire obligatoire (orticle 53 A du Cide genéral des impôts)

BILAN — PASSIF avant répartition

	Désignation de l'entreprise GROUPE SATIMO			Néant
			Exercice N	Exercice N - 1
	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	691 041	540 3
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	рв	24 995 277	10 341 50
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK.	DС		
	Réserve légale (3)	DD	350 971	217 9
(ES	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
ROP	Réserves réglementées (3)* (Dant réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	DF		
UX P		DG	191 510	191 5
CAPITAUX PROPRES	Report à nouveau	DH	6 868 686	3 846 8
Ş	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 120 868)	2 660 0
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DК		
	TOTAL (I)	DL	31 976 617	17 798 2
1s	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Autres fonds propres	Avances conditionnées	DN		
Autr	TOTAL (II)	ро		
	Provisions pour risques	DP		235 4
Provisions pour risques et charges	Provisions pour charges	DQ		
Pro pour et c	TOTAL (III)	DR		235 4
	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 585 668	5 555 (
3 (4)	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI	DV	32 662	355 8
DETTES (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	443 781	891
DE	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 447 849	3 639
	Dettes fiscales et sociales	DY	351 844	1 473
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		31
Compte	Produits constatés d'avance (4)	ЕВ		365
, cgui.	TOTAL (IV	EC	13 861 804	12 312
	Écarts de conversion possif * (V) ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V) EE	45 838 422	30 345
(1	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	10		
SIO (2		10		
RENVOIS	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4		EG	13 376 391	11 074
(5	7.00	EH	:	2 955

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatione (article 53 A du Code général des impôts)

EBP Informatique 2009

let EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

GROUPE SATIMO Néant Désignation de l'entreprise : Exercice N Exercice (N-1) Exportations et Invasions intracommunautaires Total France FΒ FC Ventes de marchandises * FAFF FE 18 209 504 FD biens * 5 827 010 5 827 010 Production vendue FI 2 286 415 PRODUITS D'EXPLOITATION services * FGFH 1 755 411 755 411 FJ FI 20 495 920 7 582 421 Chiffres d'affaires nets * 7 582 421 EV533 896 Production stockée * 56 839 FN Production immobilisée * 2 442 300 FΟ 322 176 Subventions d'exploitation 218 697 Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9) FF 33 263 107 FO 5 539 Autres produits (i) (11) Total des produits d'exploitation (2) (I) FR 24 013 095 7 678 061 Achats de marchandises (y compris droits de douane)* FS 10 782 1 601 755 F٦ Variation de stock (marchandises)* Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)* FU 8 297 906 2 705 609 Variation de stock (matières premières et approvisionnements)* 180 849 FW Autres achats et charges externes (3) (6 bis)* 2 020 137 5 408 473 CHARGES D'ENPLOITATION FΧ 167 764 Impôts, taxes et versements assimilés * 1 636 4 440 233 Salaires et traitements * 685 900 Charges sociales (10) FZ 687 672 965 1 411 G. 1 479 155 - dotations aux amortissements * DOTATIONS PEXPLOITATION 187 966 Sur immobilisations GB - dotations aux provisions GCSur actif circulant: dotations aux provisions * GD 81 417 Pour risques et charges : dotations aux provisions 250 000 GE 76 420 Autres charges (12) Total des charges d'exploitation (4) (II) GF 21 830 671 8 864 967 GG 2 182 425 1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) (1 186 906)GH (III)Bénéfice attribué ou perte transférée * (IV) Gl Perte supportée ou bénéfice transféré * GJ 396 Produits financiers de participations (5) Gŀ Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5) PRODUITS FINANCIERS G135 090 46 399 Autres intérêts et produits assimilés (5) GΝ Reprises sur provisions et transferts de charges GN 49 729 47 107 Différences positives de change GO Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement GF Total des produits sinanciers (V) 96 128 82 593 Dotations financières aux amortissements et provisions * GR 253 418 361 967 Intérêts et charges assimilées (6) GS 109 398 Différences négatives de change (12 484)GT Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement GU Total des charges financières (VI) 471 365 240 934 G١ (388 772) 2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI) (144 806)3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI) GW 331 712) 1 793 653 (1

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code genéral des impôts)

EBP Informatique 2009

let EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise GROUPE SATIMO Neant Exercice N - 1 Exercice N Produits exceptionnels sur opérations de gestion HA 928 PRODUITS EXCEPTIONNELS нв Produits exceptionnels sur opérations en capital * HC Reprises sur provisions et transferts de charges Total des produits exceptionnels (7) (VII) HD 928 CHARGES HE Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis) 7 755 15 398 HF Charges exceptionnelles sur opérations en capital * HC Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions Total des charges exceptionnelles (7) (VIII) H 7 755 15 398 И (14 470)(7755)4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII) H (IX) Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (X) Н (880 854)(218 599)Impôts sur les bénéfices * TOTAL DES PRODUITS (I + HI + V + VII) 7 774 189 24 096 616 TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X) HI 8 895 057 21 436 580 5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges) (1 120 868)2 660 037 HC (1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme H produits de locations immobilières (2) Dont 10 produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) HF - Crédit-bail mobilier * (3) Dont НQ Crédit-bail immobilier 1H Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) (4) 11 Dont produits concernant les entreprises liées 1K Dont intérêts concernant les entreprises liées (6)Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.L) H(6 bis A 10 677 Dont transferts de charges 33 263 Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) A2(10)Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits) **A4** (12)Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges) RENVOI Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives obligatoires Exercice N Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et (7)Produits exceptionnels Exercice N (8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs : Charges anténeures Produits anténeurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Note préalable

1. Faits marquants de l'exercice

2. Principes, règles et méthodes comptables

- 2.1. Conversion des établissements autonomes
- 2.2. Immobilisations corporelles
- 2.3. Immobilisations incorporelles
- 2.4. Immobilisation financières
- 2.5. Stocks
- 2.6. Créances
- 2.7. Valeurs mobilières de placement
- 2.8. Enregistrement des produits

3. Notes sur le bilan

- 3.1. Immobilisations incorporelles
- 3.2. Immobilisations corporelles
- 3.3. Immobilisations financières
- 3.4. Variation des amortissements
- 3.5. Valeurs mobilières de placement
- 3.6. Variation des provisions
- 3.7. Stocks
- 3.8. Créances clients
- 3.9. Autres créances
- 3.10. Charges constatées d'avance
- 3.11. Capitaux propres
- 3.12. Emprunts et dettes financières
- 3.13. Dettes fiscales et sociales

4. Autres informations

- 4.1. Tableau des flux de trésorerie
- 4.2. Charge d'impôt
- 4.3. Détail des charges exceptionnelles
- 4.4. Ventilation de la production vendue par zone géographique
- 4.5. Engagements en matière de crédit bail et de location longue durée
- 4.6. Engagements en matière de retraite
- 4.7. Engagements hors bilan
- 4.8. Liste des filiales et participations
- 4.9. Effectif moyen employé durant l'exercice
- 4.10. Droit individuel à la formation
- 4.11. Evènements postérieurs
- 4.12 Rémunérations des dirigeants

Note préalable

Les comptes au 31 décembre 2008 ont été arrêtés par votre conseil d'administration Cette annexe reprend les comptes de SATIMO SA et de ses établissements étrangers, à savoir :

Satimo Italie Satimo Hong Kong Satimo usa Satimo Japon Satimo Suède

Il faudra rester très prudent dans l'interprétation des chiffres car l'exercice ne fait que 9 mois contre 12 à l'exercice précédent, suite à la décision de l'assemblée générale de modifier la date de clôture au 31 mars

1. Faits marquants de l'exercice

Le 2 avril 2008, la société a comptabilisé l'augmentation de capital lancée sur les dernières semaines du précédent exercice. Cette augmentation qui portait sur 15 millions d'euros a atteint partiellement cet objectif. Le 15 mai 2008, la société a racheté 61,35 % du capital de la ORBIT/FR. Avec cette opération, le groupe SATIMO, leader en antennes et en technologie de mesure de champ électromagnétique dispose d'une expertise de haut niveau en matière de systèmes mécaniques de haute précision et de scanners à balayage électronique. Le 13 novembre 2008, la société a pris 100% du capital de la société BSM DISTRIBUTION. Cette entité juridique n'avait plus aucune activité depuis plusieurs années. Satimo SA a fait le 31 décembre 2008 un apport partiel d'actif à la valeur nette comptable, avec effet rétroactif au 1^{er} avril 2008 de toute son activité industrielle française à BSM, puis a changé la dénomination sociale de BSM DISTRIBUTION devenue aujourd'hui SATIMO INDUSTRIES.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables françaises ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Permanence des méthodes
- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Cependant, pour l'intégration des comptabilités des établissements autonomes situés en dehors de la zone euro, la méthode du cours de clôture est retenue.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.1. Conversion des établissements autonomes

Les comptabilités des établissements autonomes (Italie, Hong Kong, Suède, USA et Japon) sont intégrées à la comptabilité de l'établissement français pour la présentation des comptes annuels.

Pour les comptabilités des établissements situés hors de la zone Euro (USA, Hong Kong, Suède et Japon), il convient de les convertir en euro avant leur intégration.

Par dérogation aux règles générales (cours historique) et afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise, la méthode du cours de clôture est utilisée. Cette méthode consiste, en fonction, de la nature des postes comptables convertis à utiliser les cours de clôture, les cours moyens ou les cours historiques :

- Les comptes de bilan (à l'exception des comptes de liaison) sont convertis au cours de clôture.
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moyen.
- Les comptes de liaison correspondant aux investissements et aux résultats successifs sont convertis au cours historique.

Les comptes de liaison « commerciaux » sont convertis au cours de clôture.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont inscrits en capitaux propres dans une subdivision du poste report à nouveau, les écarts de conversion débiteurs venant ainsi en diminution du bénéfice distribuable.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires de transport et d'installation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie estimée des immobilisations :

Agencements et installations 5 à 10 ans Matériels et outillages 3 à 7 ans Matériel de bureau, informatique et mobilier 3 à 10 ans

Depuis le 1er avril 2005, la société applique de façon prospective le règlement 2002-10 du CRC relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et le règlement 2004-6 relatif à la définition des actifs. Une revue détaillée des actifs de la société au 1er avril 2005, notamment des valeurs d'usage des actifs, a montré que l'application de ces nouveaux règlements n'avait pas d'impact sur les comptes de la société.

2.3. Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement :

Les frais de développement sont passés en charge au cours de l'exercice. Compte tenu de l'apport partiel d'actif, seuls subsistent les frais de R&D supportés par l'établissement italien.

Les logiciels, brevets et licences sont comptabilisés au coût d'acquisition. Ils sont amortis sur une durée de 3 à 5 ans en mode linéaire.

Le mali d'ANTENNESSA a été transféré à SATIMO Industries lors de l'apport partiel d'actif.

2.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées des titres ORBIT et SATIMO Industries. L'estimation de la valeur recouvrable de ces actifs suppose la détermination de flux de trésorerie futurs résultant de l'utilisation de ces actifs. Il peut donc s'avérer que les flux effectivement dégagés par ces actifs diffèrent sensiblement des projections initiales

2.5. Stocks

Les stocks de matières et composants et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût historique (coût d'acquisition ou coût de production).

Une provision est constituée si la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à ce coût historique.

2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée si cette valeur est supérieure à la valeur de réalisation probable à la clôture de l'exercice.

Les autres créances comprennent un compte de liaison entre SATIMO SA et SATIMO Industries. Ce compte permet d'enregistrer les flux effectués entre les deux sociétés entre la date de début d'exercice et la date de la décision de l'apport partiel d'actif a effet rétroactif

2.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Conformément au principe de prudence, les plus values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat. Les mouvements sont comptabilisés par application de la méthode FIFO.

2.8. Enregistrement des produits

Depuis le 1^{er} avril 2008, SATIMO SA a pris un rôle de holding. Son Chiffre d'affaire est constitué d'une part de la refacturation de frais de management et de fees, et d'autres part des ventes réalisées dans les établissements étrangers..

. Les règles pour l'enregistrement de ce Chilfre d'Affaires sont les suivantes.

· Vente de produits et vente d'études :

Le chiffre d'affaires est pris en compte au fur et à mesure de l'avancement des travaux (méthode à l'avancement). Des produits à recevoir (travaux non facturés) ou des produits constatés d'avance sont enregistrés sur la base du chiffre d'affaires total estimé et du degré d'avancement constaté par affaire (prix de revient total réalisé à la clôture de l'exercice par rapport au prix de revient total prévisionnel à la fin du contrat) pour constater l'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement.

Dans le cas où une perte à terminaison est envisagée, cette perte est constatée par la voie d'une provision pour risques sous déduction de la perte à l'avancement déjà constatée.

Maintenance

Les contrats de maintenance sont facturés à date anniversaire et une fois par an en général. Le produit pris en compte dans le résultat est le prorata temporis de la valeur du contrat. Des produits constatés d'avance sont enregistrés pour la part non échue de ces contrats.

3. Notes sur le bilan

Les chiffres sont exprimés en euros, sauf indication contraire

3.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute 31/03/2008	Apport partiel d'actif	Valeur brute 31/12/2008	Amortissements Au 31/12/2008	Valeur nette 31/12/2008
Frais de développement Autres immobilisations incorporelles	6 687 763 4 273 580	5 837 940 4 187 946	849 823 85 634	521 994 31 459	327 829 54 176
TOTAL	10 961 343	10 025 886	935 457	553 453	382 005

Toutes les immobilisations incorporelles de SATIMO SA ont été apportées à SATIMO Industries. Seules restent les immobilisations incorporelles comptabilisées dans les établissements (en particulier, établissement italien).

3.2. Immobilisations corporelles

	Valeur brute 31/03/2008	Apport partiel d'actif	Valeur brute 31/12/2008	Amortissements Au 31/12/2008	Valeur nette 31/12/2008
Matériel industriel Agencements Mobilier et divers	1 558 310 123 428 508 715	1 031 906 116 951 401 372	526 404 6 477 106 803	513 749 2 841 93 538	12 655 3 636 13 265
TOTAL	2 190 453	1 550 229	639 684	610 128	29 556

Toutes les immobilisations corporelles de SATIMO SA ont été apportées à SATIMO Industries. Seules restent dans les immobilisations corporelles comptabilisées dans les établissements).

3.3. Immobilisations financières

Immobilisations financières	31/03/2008	Apport partiel d'actif	Augmentation	31/12/2008
Titres de participation Autres immobilisations financières	30 490 162 929	30 490 37 492	29 707 172	29 707 172 125 437
TOTAL	193 419	67 982	29 707 172	29 832 609

Les titres de participation METRAWARE comptabilisés au 31 mars 2008 pour 30 490 euros ont été apportés à SATIMO Industries.

Les titres de participation sont constitués des 61.35% du capital de la société ORBIT/FR acquis le 15 mai 2008 (soit 11 082 410 €)et des 100%de la SAS SATIMO INDUSTRIES (soit 18 624 761)
Les autres immobilisations financières sont constituées de dépôts de garantie.

3.4. Variation des amortissements

	31/03/2008	Dotations	Apport à SATIMO Industries	Diminution	31/12/2008
ais de recherche et développement tres immobilisations incorporelles mobilisations incorporelles	2 968 828 605 582 3 574 410	46192 46 192	-2 446 834 - 620 315 -3 067 149		521 994 31 459 553 453
atériel industriel	1 014 722		-701 438 -24 234		513 749
jencements obilier et divers imobilisations corporelles	354 532 1 369 254	141 774 141 774	-377 621 - 1 103 293	22 306	96 379 610 128
)TAL	- 4 943 664	187 966	-4 170 442	22 306	1 163 581

3.5. Valeurs mobilières de placement

La société détenait pour 599 961 euros de SICAV CIC achetés le 18 décembre 2008

3.6. Variation des provisions

Provisions	31/03/2008	Dotations	Apport à SATIMO Industries	31/12/2008
rovisions pour dépréciation des stocks rovisions pour créances douteuses rovision pour garantie rovision pour charges rovision Antennessa	52 105 237 217 235 401	250 000	-52 105 -228 083 -235 401	258 134
OTAL	524 723	250 000	-515 589	258 134

3.7. Stocks

Tous les stocks ont été transférés de SATIMO SA vers SATIMO INDUSTRIES. Il ne reste que les stocks des établissements, soit 783 770 euros dont 640 907 euros sont localisés en Italie.

3.8 Créances clients

Le solde clients au 31 décembre 2008 se décompose de la façon suivante :

	Créances clients	Produits non encore facturés
France		607 787 €
Italie	61 652 €	213 037 €
Japon	313 118 €	
USA	410 281 €	
Hong Kong	3 559 777 €	431 772 €
TOTAL	4 344 828 €	1 252 596 €

Ces créances sont provisionnées à hauteur de 258 134 euros à Hong Kong.

3.9 Autres créances

	31/03/2008	31/12/2008
Personnel avances et acomptes Etat- crédit d'impôt recherche TVA déductible Crédit de TVA à reporter TVA sur factures non parvenues Créditeurs divers Etat impôt sur les bénéfices Liaison financière SATIMO Industries	19 111 € 1 606 430 € 223 986 € 321 362 € 25 500 € 326 406 €	-26 150 € 121 920 € 28 030 € 16 155 € 566 € 408 425 € 5 128 320 €
Total	2 522 795 €	5 677 267 €

L'ensemble des autres créances à une échéance à moins d'un an. Au 31 décembre, la société ne détenait pas d'effets de commerce.

3.10 Charges constatées d'avance

Ce poste présente un solde de 46 760. € Les charges constatées d'avance sont constituées de

Intérêts financiers Divers 29 512 € 17 248 €

3.11. Capitaux propres

	Solde au 31/03/2008	Affectation du résultat 2007/2008	Résultat de l'exercice 2008	Variation Ecart de change	Augmentation de capital	Solde au 31/12/2008
Capital social Prime d'émission Réserve légale Autres réserves Report à nouveau Résultat 2008	540 376 10 341 502 217 969 191 510 3 846 861 2 660 037	133 002 2 527 035 -2 660 037	-1 120 868	494 790	150 665 14 653 775	691 041 24 995 277 350 971 191 510 6 868 686 -1 120 868
TOTAL	17 798 254	0	-1 120 868	494 790	14 804 440	31 976 617

Au 31 décembre 2008, le capital social se compose de 3 455 205 actions d'une valeur nominale de 0.2 €.

L'augmentation de capital a été réalisée le 3 avril par appel public à l'épargne. La valeur nominale des titres était de 0.2 euros, et la valeur d'émission de 20 euros.

Les écarts de change sont liés à la conversion des résultats accumulés par les établissements dont la comptabilité est tenue en devises

Bons de souscription d'Actions et bons de Créateurs d'entreprise

L'assemblée générale des actionnaires du 17 juin 2003 a autorisé l'émission des bons suivants : BCE, et BSA5.

Le recensement des titres donnant accès au capital existants au 31 décembre 2008 peut se présenter comme suit :

	BSA	OPTIONS	
Date de l'assemblée générale	31-oct-06	16 juin 05	
Date du conseil d'administration	26 fév 2007	26 fev 07	
	8000	100 375	
Nombre de titres émis	1	14	
Nombre de bénéficiaires	23,20	23,14	
Prix d'exercice	26 léy 2017	26 fév 2012	
Date limite d'exercice	8 000	100 375	
Nombre de titre en circulation au 31/03/2008	0	0	
Nombre de titres exercés sur la période Nombre de titre en circulation au 31/12/2008	8 000	100 375	

3.12. Emprunts et dettes financières

Le poste « emprunts auprès des établissements de crédit » intègre, d'une part le financement de l'acquisition d'ANTENNESSA pour un montant à l'origine de 3 millions €, et d'autre part un montant de 6 millions € pour le financement partiel de l'acquisition des 61.65% des titres ORBIT/FR.

L'échéancier de la dette au 31 décembre 2008, se décompose de la façon suivante :

Échéance	<1an	De 1 à 5 ans	TOTAL
Emprunts établissements de crédit	1 600 000	6 086 000	7 585 668
Emprunts et dettes financières diverses	32 662		32 662
TOTAL	1 632 662	6 086 000	7 618 330

Les autres dettes financières sont constituées à hauteur de 29 000 € des intérêts courus et pour le reste de comptes courants d'associés..

3.13 Dettes fiscales et sociales

	31/03/2008	31/12/2008
Personnel, charges à payer	347 373 € 109 062 €	41 633 €
Sécurité sociale Assedic Organismes divers	15 585 € 226 604 €	136 351 €
Personnel charges à payer Charges sociales sur congés payés	146 305 €	54 455 €
Charges sociales sur 13 ^{ème} mois Etat Impôt sur les bénéfices Taxe sur le CA à déclarer	20 168 € 374 249 € 3 410 €	11 201 €
TVA collectée Etat – charges à payer	91 838 € 138 043 €	6 842 € 1 758 €
TVA / factures à établir	838 €	99 604 €
	1 473 475 €	351 844 €

Les dettes fiscales et sociales ont toutes une échéance à moins d'un an.

4. Autres informations

4.1. Tableau des flux de trésorerie

Compte tenu des changements de structure intervenus durant l'exercice, et l'absence de prise en compte de SATIMO Industries, le tableau de flux n'est en rien représentatif des mouvements de l'exercice. Afin d'éviter toute interprétation inexacte, il a été décidé de ne pas présenter de tableau de flux sur le présent périmètre. Pour avoir une restitution fidèle des mouvements de l'exercice, il faut aller consulter les annexes IFRS du groupe consolidé.

4.2. Charge d'impôt

Le produit d'impôt se décompose comme suit :

- Produit d'impôt lié au report en arrière des déficits : 298 K€
- Charge d'impôt sur l'établissement américain : 79 K€

4.3. Détail des charges exceptionnelles

4.4. Ventilation de la production vendue par zone géographique

	2008		
France Europe Asie USA	508 183 976 046 4 389 093 1 804 739		
TOTAL	7 582 421		

Le Chiffre d'affaire de 508 183 euros est intégralement constitué d'une facturation vers SATIMO Industries. Le reste du chiffre d'affaire (hors France résulte de l'activité commerciale du groupe et est enregistré dans les différents établissements étrangers.

4.5. Engagements en matière de crédit bail et de location longue durée

Tous les crédits baux ont été transférés sur Satimo Industries

4.6. Engagements en matière de retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires, aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions. La loi exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise en France à l'âge de la retraite. L'engagement de la société à ce titre au 31 décembre 2008 n'est pas significatif compte tenu de l'age des salariés et par conséquent n'a pas été provisionné dans les comptes de la société. Les établissements étrangers ne sont pas concernés par l'engagement en matière de retraite.

4.7. Engagements hors bilan

• Il existe un nantissement de fonds de commerce pour 3,6 M€ accordé au CIC en garantie d'un emprunt bancaire.

4.8. Liste des filiales et participations

Nom de la participation	Capital	Réserves et report à nouveau	% du capital détenu	Valeur comptable des titres	Ca Ht Dernier exercice	Résultat
SATIMO Industries	4 700 000 €	13 789 015 €	100 %	18 624 761 €	6 377 643 €	-2 058 776 €
ORBIT/FR	921 000 \$	-7 113 000 \$	61,65 %	11 082 410 €	23 118 000 \$	-3 474 000 \$

Satimo SA est la société consolidante.

Au 31 décembre 2008, aucun dividende n'a été encaissé au titre de l'exercice 2008. Aucune caution ni aval n'a été donné par SATIMO SA au profit de ses participations. Nous noterons cependant qu'une convention de trésorerie a été signée entre SATIMO SA et SATIMO Industries.

Détail des éléments comptabilisés ayant trait aux participations	
Titres de participation	29 707 171 €
Liaison SATIMO Industries (actif)	5 128 320 €
Chiffre d'affaires	508 183 €

4.9. Effectif moyen employé durant l'exercice

Cadres	France 4	USA "3	Italie 6	Hong Kong 9	Suède 1	Japon 4	TOTAL 27 6
employés TOTAL	4	5	10	9	1	4	33

4.10. Droit individuel à la formation

Les heures de formation restant au 31 décembre s'élèvent à 260.

4.11. Evènements postérieurs

Les équipes SATIMO et ORBIT/FR travaillent à mettre en œuvre les synergies identifiées tant au niveau opérationnel qu'au niveau commercial. Les premiers retours peuvent être qualifiés de très encourageants.

4.12. Rémunération des dirigeants.

Au cours de l'exercice, la rémunération brute des dirigeants s'est élevée à 461 045 euros.